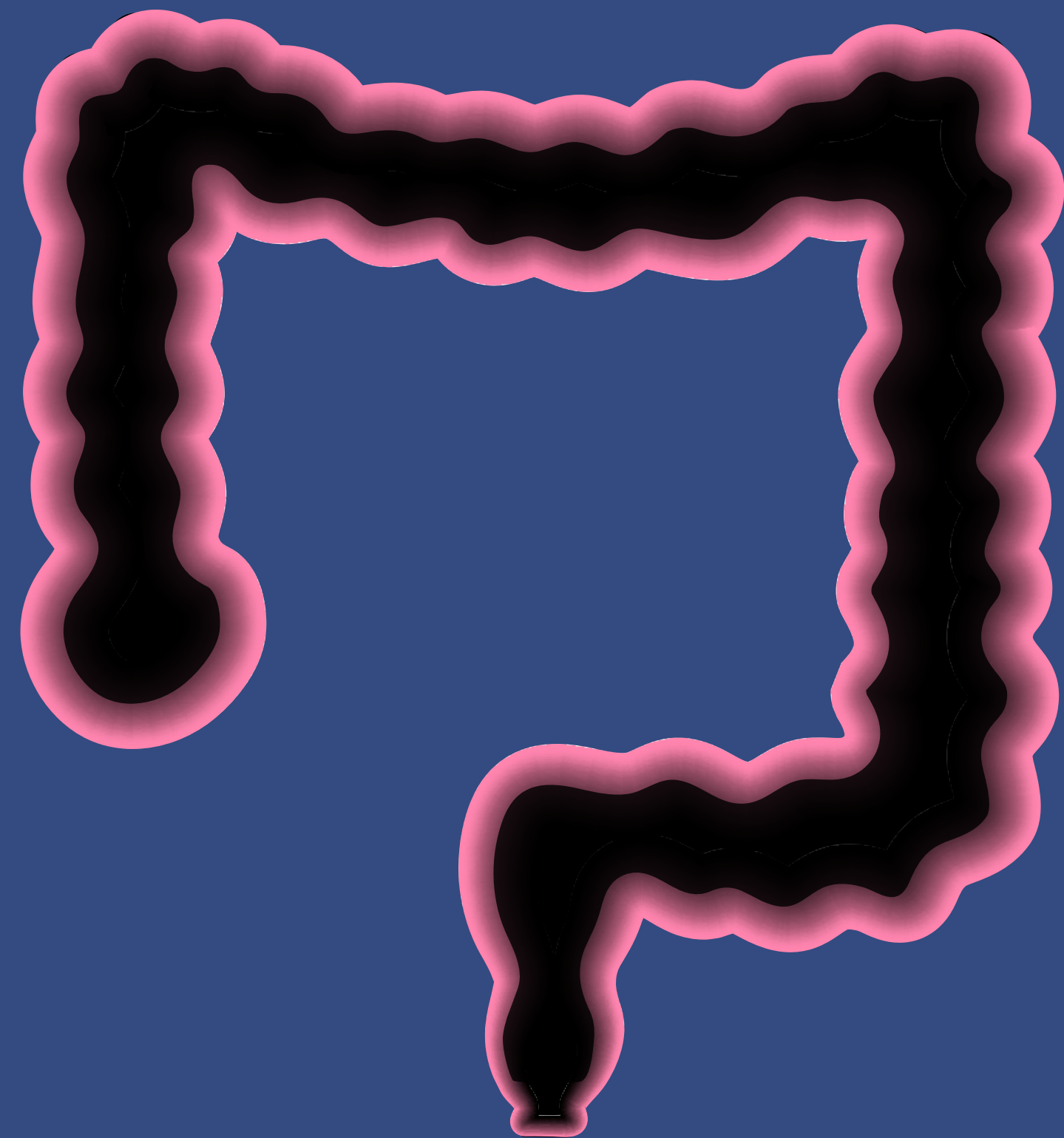


VOUS AVEZ ENTRE
50 ET 74 ANS ?



Votre  gouvernement

VOUS POURRIEZ ÊTRE ADMISSIBLE AU DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Informez-vous sur les avantages
et les inconvénients possibles du dépistage
sur [Québec.ca/DépistageCancerColorectal](https://Quebec.ca/DepistageCancerColorectal)
et parlez-en à un professionnel de la santé.

LE DÉPISTAGE EST UNE OPTION, JAMAIS UNE OBLIGATION

Québec 